MAROC-CCME-PRESSELE

CCME EST UNE INSTITUTION CONSULTATIVE QUI N'EST PAS DESTINÉE À RÉGLER LES PROBLÈMES DES MRE (PRÉSIDENT)

Rabat, 4 juin (MAP) - Le président du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME), M. Driss El Yazami, a affirmé que le Conseil est une institution consultative et de prospective, et non pas "une nouvelle administration pour recevoir des plaintes ou régler les problèmes des émigrés".

"Le Conseil est une institution fondamentalement consultative et de prospective. Nous devons élaborer les avis consultatifs que nous devons soumettre à SM le Roi et présenter des études prospectives sur les grands enjeux. Nous ne sommes pas une nouvelle administration pour recevoir des plaintes ou régler les problèmes des émigrés", a souligné M. El Yazami, dans un entretien publié mercredi par le quotidien "Libération".

Selon M. El Yazami, la principale question demeure la manière de garantir et d'amplifier la contribution des Marocains du monde au développement politique, économique, social et culturel de leur pays.A cet égard, il a mis l'accent sur la nécessité de mettre à profit la participation d'ONG formées par des MRE au développement local et les compétences marocaines dans le domaine de la recherche scientifique, sans penser en termes de retour définitif, mais plutôt en termes de circulation et de partenariat.

Il a également mis en exergue la contribution des MRE au développement économique du pays, à travers leurs transferts de fonds qui connaissent une hausse régulière, soulignant la nécessité de "réfléchir sur les modalités qui permettent de fructifier cette épargne au bénéfice des familles et de l'économie nationale".Côté culture, M. El Yazami, qui a mis en relief l'apport des cinéastes, romanciers et créateurs MRE, a précisé que la création de centres culturels marocains dans les pays d'accueil reste l'une des revendications les plus récurrentes des membres de la communauté marocaine à l'étranger.

Evoquant le volet religieux, le président du CCME a rappelé que les pouvoirs publics dans certains pays d'accueil tentent de trouver des modalités de gestion pacifique et sereine de la dimension religieuse,

soulignant la nécessité de réfléchir sur les moyens à mobiliser pour la formation et l'encadrement.

"Au Maroc, il y a une multiplicité de discours religieux qui se déploient.

Il faut trouver les moyens d'amplifier le discours d'un Islam puisé dans le rite malékite, tout en tenant compte du contexte européen marqué par la laïcité", a-t-il poursuivi.

Relevant l'existence d'une forte demande en ce qui concerne l'enseignement de la langue arabe, M. El Yazami a indiqué que 60.000 enfants sont aujourd'hui concernés par cet enseignement.

A cet égard, a-t-il précisé, "il faut aujourd'hui s'interroger sur le bilan de cet enseignement et répondre aux besoins des familles, tout en assurant la réussite scolaire des enfants".

S'agissant de la diffusion de la culture marocaine, M. El Yazami a précisé que le Conseil est invité à réfléchir sur "l'offre à élaborer et selon quel mode de diffusion et quelles ressources", sachant que "nous ne pouvons pas ouvrir des centres culturels marocains partout dans le monde".

Dans le même ordre d'idées, il a souligné qu'"on ne peut renforcer le lien des Marocains du monde avec le Royaume sans clarifier l'image qu'ils se font eux-mêmes de leur pays".

"Nous devons trouver les modalités de diffusion de ce Maroc qui se transforme. Chaque fois qu'il y a une avancée, un grand chantier de réforme lancé, les Marocains d'ailleurs en tirent un motif de fierté. Cette dynamique peut jouer un rôle important dans le processus d'enracinement", a-t-il conclu.(MAP).

HL---Exp.

©.

MAP 041216 GMT JUN 2008